



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 15 mars 2017 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Maxime Tremblay.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint et M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

**CE-2017-225**

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION DANS LE CADRE DU PROJET CLÉ EN MAIN DE RECONSTRUCTION DES CHAUSSÉES DE DIVERSES RUES - PAVAGE COCO (COCO PAVING INC.)**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-578 du 8 juillet 2015, adjugeait un contrat d'un montant total approximatif de 7 972 581,14 \$ incluant les taxes, à l'entreprise Pavage Coco (Coco Paving inc.) pour les travaux de reconstruction des chaussées de diverses rues de la ville (projet clé en main);

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-642 du 6 juillet 2016, autorisait un montant total de 104 820,79 \$ incluant les taxes, à l'entreprise Pavage Coco (Coco Paving inc.), pour les travaux de reconstruction des chaussées de diverses rues de la ville (projet clé en main);

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 98 254,98 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu de la délégation de pouvoir numéro 141680;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur Pavage Coco (Coco Paving inc.) a déposé à la Ville d'autres demandes de coûts supplémentaires;

**CONSIDÉRANT QUE** les autres demandes de coûts supplémentaires déposées par l'entrepreneur ont été analysées par le consultant, la firme Quadrivium, et que ce dernier recommande le paiement de la somme de 554 687,40 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changement numéros 20, 21, 23 et 24, ainsi que 26 à 40;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 520 824,89 \$ incluant les taxes, est à créditer pour l'ajustement du prix du bitume des travaux réalisés lors des saisons 2015 et 2016 et pour des travaux de marquage de la chaussée annulés (ordres de changement numéros 25 et 41);

**CONSIDÉRANT QUE** le montant total de l'ajustement au contrat dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, soit de 100 000 \$ dans le cas présent;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérifications, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 141680 d'un montant de 98 254,98 \$ incluant les taxes, pour des travaux supplémentaires exécutés en fonction des ordres de changement numéros 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 22;

- approuve des crédits totalisant un montant de 520 824,89 \$ incluant les taxes, pour l'ajustement du prix du bitume des travaux réalisés lors des saisons 2015 et 2016 et pour des travaux de marquage de la chaussée annulés (ordres de changement numéros 25 et 41);
- approuve les demandes de travaux supplémentaires en fonction des ordres de changement numéros 20, 21, 23 et 24, ainsi que 26 à 40, totalisant un montant de 554 687,40 \$ incluant les taxes.

Le montant total des ordres de changement positifs à approuver est de 652 942,38 \$, moins les crédits au montant de 520 824,89 \$, ce qui porte l'ajustement net au coût de soumission à 132 117,49 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 8 209 519,42 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30762-006-08360	2 629,61 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier d'Aylmer - Chemin Allen - Chemin McConnell au chemin d'Aylmer
06-30762-015-08361	7 474,84 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier de Hull - Boulevard Louise-Campagna – Rue du Huard au boulevard Saint-Raymond
06-30762-013-08362	77 758,53 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier de Hull – Boulevard des Hautes-Plaines - Rue de l'Arche au boulevard de la Technologie
06-30762-023-08363	189 658,03 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier de Gatineau - Montée Paiement – Avenue des Entreprises au chemin Saint-Thomas
06-30762-024-08364	28 496,37 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier de Gatineau – Boulevard Labrosse - 350 m au nord du boulevard des Affaires au chemin de Chambord
06-30762-014-08365	188 830,70 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier de Hull - Chemin de la Montagne - Rue de la Brise au secteur d'Aylmer
06-30762-022-08366	1 252,53 \$	Travaux de réfection et d'aménagement - Réseau routier de Gatineau – De la rue Saint-Louis à la rue Jacques-Cartier à 575 m vers l'est
18-15001-008-08367	10 402,90 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 15-3066 – Pavage des rues locales
04-13493	24 122,09 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	24 061,80 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-226

**AUTORISER L'AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - FIRME CIMA+ S.E.N.C. - PROJET DE PROLONGEMENT DU COLLECTEUR PLUVIAL DE LA MONTÉE PAIEMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2010-261 du 24 février 2010, adjugeait à la firme CIMA+ S.E.N.C. un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour les études, les plans et devis et la surveillance des travaux, au montant de 258 145,12 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures a déjà approuvé un montant additionnel de 23 438,18 \$ incluant les taxes, par les délégations de pouvoir numéros 101597, 101602 et 122136 pour trois ordres de changement;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme CIMA+ S.E.N.C. demande un ajustement contractuel des honoraires professionnels du volet Services durant la construction de 16 909,18 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'entente de principe intervenue entre la Ville de Gatineau et la firme 6369472 Canada inc. en lien avec des travaux supplémentaires d'importance, un partage à 50/50 des frais de surveillance est prévu pour un montant de 19 941 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérifications, le Service des infrastructures en recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 101597, 101602 et 122136 pour un montant total de 23 438,18 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement contractuel des honoraires professionnels pour un montant de 16 909,18 \$ incluant les taxes, à la firme CIMA+ S.E.N.C. pour la surveillance avec résidence du projet;
- autorise le paiement des honoraires supplémentaires de surveillance de la firme CIMA+ S.E.N.C., comme stipulé dans l'entente de principe intervenue le 16 décembre 2016 entre la firme 6369472 Canada inc. (Équinoxe JMP) et la Ville de Gatineau, pour un montant de 19 941 \$ incluant les taxes;

Le montant total des honoraires supplémentaires à approuver est de 36 850,18 \$ incluant les taxes.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 318 443,48 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30387-002-08368	33 649,12 \$	Drainage et bassin de rétention – Collecteur pluvial de la montée Paiement
04-13493	1 602,53 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 598,53 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

**CE-2017-227**

**SOUSSION 2016 SP 300 - TRANSPORT ET TRAITEMENT DES MATIÈRES COMPOSTABLES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Services Matrec inc., au 4, chemin du Tremblay, Boucherville, Québec, J4B 6Z5, pour le transport et le traitement des matières compostables selon les prix unitaires à la tonne métrique de l'option A (sacs de plastique compostable autorisés), pour un montant total approximatif pour quatre ans de 9 266 386,55 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 31 janvier 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette option.

Le contrat sera valide du 26 mars 2017 au 27 mars 2021 avec la possibilité de le prolonger pour trois périodes additionnelles d'une année. Si l'option de renouvellement est retenue, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2017 à 2021 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-45525-446-08359	1 323 879,93 \$	Collecte des matières compostables - Traitement des résidus verts
04-13493	63 049,41 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	62 891,79 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

**CE-2017-228**

**SOUSSION 2017 SI 060 - LOCATION D'UN BALAI À TROTTOIR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Accessoires Outillage Limitée, 8755, boulevard Saint-Laurent, Montréal, Québec, H2N 1M2, pour la location d'un balai à trottoir, pour un montant total de 37 210,51 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 février 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de six mois débutant le 1<sup>er</sup> mai 2017.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-515-08369	33 978,15 \$	Entretien des parcs et aménagements – Location de machinerie et de véhicules
04-13493	1 618,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 614,16 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-229

**SOUSSION 2016 SP 279 - FOURNITURE D'UN CAMION 10 ROUES AVEC GRUE TÉLESCOPIQUE ET PLATE-FORME - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Camions Freightliner et Sterling Drummondville, 5770, Place Kubota, Drummondville, Québec, J2B 6V4, pour la fourniture d'un camion 10 roues avec grue télescopique et plate-forme pour un montant total de 439 779,38 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 janvier 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30734-013-08370	156 300,00 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Camion six roues
06-30785-045-08371	245 277,18 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Travaux publics - Camion six roues 315 TC 158 (2)
04-13493	19 125,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	19 077,20 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-230

**SOUSSION 2016 SP 308 - SERVICE DE SIGNALEURS ROUTIERS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats à la firme Signalisation Extra inc, 236, rue Pierre Laporte, Gatineau, Québec, J8L 2W7, pour les services de signaleurs routiers selon la section 1 – Travaux planifiés sans équipement et la section 2 – Travaux planifiés avec équipement sur la base des prix unitaires inscrits à la formule pour un montant combiné approximatif de 161 229,44 \$ incluant les taxes, le tout conformément aux documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées le 10 janvier 2017, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des sections.

Le contrat sera d'une durée d'une année débutant à la date d'adjudication avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à divers postes budgétaires, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-231

**AUTORISATION DE L'UTILISATION DES PLATEAUX DES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC - 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau n'a pas d'entente avec la Commission scolaire Western Québec depuis le 31 décembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau utilise les plateaux des écoles de la Commission scolaire Western Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau doit payer pour l'utilisation des plateaux :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à utiliser les plateaux des écoles de la Commission scolaire Western Québec et d'en acquitter les frais.

L'estimation des coûts pour 2017 se chiffre à environ 43 805,22 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71040-511-08358	40 000,00 \$	Gestion des protocoles et utilisation des plateaux – Location d'espaces
04-13493	1 904,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 900,23 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-232

**DÉFI SANTÉ 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** le Défi Santé est une campagne de promotion provinciale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Journée nationale du sport et de l'activité physique est une campagne de promotion provinciale;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés jumèle deux initiatives de promotion des saines habitudes de vie : soit le Défi Santé et la Journée nationale du sport et de l'activité physique afin de maximiser l'impact sur la population;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés veut faire bouger les citoyennes et les citoyens en offrant une programmation d'activités gratuites dans tous les secteurs de la ville, les dimanches 23 avril et 7 mai 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés veut offrir aux citoyennes et aux citoyens l'opportunité de profiter gratuitement des bains libres, et ce, dans ses trois centres aquatiques les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 en lien avec le Défi Santé et la programmation d'activités pour la Journée nationale du sport et de l'activité physique;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés veut offrir aux citoyennes et aux citoyens inscrits au Défi Santé l'opportunité de gagner un crédit de 140 \$ applicable à l'ensemble des cours offerts par la Ville ainsi que 10 cartes Accès Gatineau+ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- mandate le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à mettre en œuvre la programmation et une dérogation au règlement de tarification afin de permettre l'accès gratuitement aux bains libres dans les trois centres aquatiques, les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, et ce, dans le cadre du Défi Santé et de la Journée nationale du sport et de l'activité physique;
- mandate le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à mettre en œuvre un concours et une dérogation au règlement de tarification afin de faire tirer un crédit de 140 \$ applicable à l'ensemble des cours offerts par la Ville, ainsi que 10 cartes Accès Gatineau+ dans le cadre de la campagne provinciale Défi Santé représentant une perte de revenus total évaluée à 1 526 \$ selon la tarification actuelle.

Adoptée

**CE-2017-233**

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-06 POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 456 436,13 \$ POUR LA PÉRIODE DU 9 AU 15 FÉVRIER 2017**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-06 d'un montant de 1 456 436,13 \$ pour la période du 9 au 15 février 2017.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

**CE-2017-234**

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-07 POUR UN MONTANT TOTAL DE 430 095,42 \$ POUR LA PÉRIODE DU 16 AU 22 FÉVRIER 2017**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-07 d'un montant de 430 095,42 \$ pour la période du 16 au 22 février 2017.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-235

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 5 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 8 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 7 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 7**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 5, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 8, la liste des réquisitions numéro 7 ainsi que la liste des embauches numéro 7 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 5	Pièces de comptes à payer	20 777,91 \$	20 au 24 février 2017
Liste PD numéro 8	Pièces de comptes à payer	470 545,08 \$	20 au 24 février 2017
Liste des réquisitions numéro 7	Pièces de comptes à payer	2 118,65 \$	20 au 24 février 2017
Liste des embauches numéro 7	Embauches de personnel temporaire	647 802,57 \$	12 au 18 février 2017

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée

CE-2017-236

**SOUSSION 2017 SI 024 - RENOUELEMENT DES LICENCES CHECKPOINT - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme GoSecure inc., 800, boulevard René-Lévesque, suite 1860, Montréal, Québec, H3B 1X9, pour le renouvellement des licences Checkpoint pour un montant total de 28 633,37 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 février 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année débutant le 1<sup>er</sup> mai 2017.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13450-555-08372	26 146,08 \$	Informatique – Infrastructures – Entretien de logiciels
04-13493	1 245,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 242,09 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2017.

Adoptée



CE-2017-237

**RÈGLEMENT NUMÉRO 79-11-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 79-2002 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU COMITÉ  
EXÉCUTIF À CERTAINS FONCTIONNAIRES**

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (R.L.R.Q., chapitre R-2.2.0.0.3);

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 66 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif délègue au comité exécutif une compétence exclusive en matière d'affaires juridiques, notamment pour les règlements hors cour et pour le pouvoir de donner quittance et mainlevée;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de déléguer le pouvoir d'autoriser les règlements hors cour et de donner quittance à la directrice générale concernant l'acceptation ou le refus d'une proposition de règlement dans le cadre d'un programme de remboursement volontaire découlant de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (R.L.R.Q., chapitre R-2.2.0.0.3) :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte le Règlement numéro 79-11-2017 modifiant le Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires.

Adoptée

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif